

## VOUS TRAVAILLEZ EN EXTERIEUR, SUR CHANTIER, EN CHAUFFERIE,

Vous êtes exposés à des ambiances thermiques chaudes ou froides.



### PRÉVENTION

- En hiver : assurer une protection thermique du corps contre le froid : vêtements chauds, chaussures de sécurité fourrées, gants, ...
- En été ou en chaufferie : prévoir une tenue légère mais couvrante, penser à boire de l'eau régulièrement et se protéger des rayonnements solaires,
- Faire des pauses dans un lieu tempéré.

## VOUS EFFECTUEZ DES TRAJETS (CHANTIER, DÉPANNAGE CHEZ LES PARTICULIERS ...).

Vous êtes exposés au risque d'accident de la route.



### PRÉVENTION

- Veiller au bon état des véhicules (signaler les dysfonctionnements), utiliser des véhicules adaptés au transport de matériel (séparation physique entre la cabine de conduite et la partie stockage),
- Respecter les consignes de sécurité lors des déplacements et de la conduite (Respect du code de la route, pas d'alcool ni de téléphone au volant...).

## VOUS INTERVENEZ SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES INSTALLATION DE CLIMATISATION

Vous êtes exposés au risque biologique (leptospirose, légionellose, ...).

### PRÉVENTION

- Appliquer les modes opératoires établis,
- Porter les équipements de protection individuelle adaptés (gants à manchettes, lunettes, combinaison jetable, ...),
- Faire les vaccinations recommandées,
- Nettoyer, désinfecter et protéger toute plaie.

## VOUS POUVEZ INTERVENIR DANS L'URGENCE, VOUS ÊTES EN CONTACT AVEC DES CLIENTS, VOUS POUVEZ TRAVAILLER SEUL.

Vous êtes exposés aux Risques Psycho-Sociaux (contraintes temporelles, ...).



### PRÉVENTION

- Signaler tout dysfonctionnement ou incident à son employeur,
- Connaître sa fiche de poste et ses procédures de travail,
- Parler de ses difficultés, demander conseil (auprès du responsable, des collègues, du médecin du travail, ...).

# PLOMBIERS, CHAUFFAGISTES, INSTALLATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET THERMIQUES



Ne pas jeter sur la voie publique / crédit photo - Shutterstock / conception - Eifet Coloré - Edition nov. 2019

### ORGANISATION DES SECOURS (ACCIDENT, INCENDIE) :

Connaître les consignes en cas d'accident ou d'incendie,  
Repérer les extincteurs et s'informer de leur utilisation.

### HYGIÈNE DE VIE :

Prévoir des temps de récupération suffisants (sommeil),  
Avoir une alimentation équilibrée, limiter les excitants (café, thé...),  
Ne pas consommer de produits modifiant le comportement ou les réflexes,  
Pratiquer une activité physique régulière protège vos articulations.

## SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

N'hésitez pas à nous contacter pour tout conseil  
ou problème de santé en relation avec le travail.

04 92 51 34 23  
Gap - Embrun - Briançon  
[www.gest05.org](http://www.gest05.org)  
[www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Groupement des Entreprises  
pour la Santé au Travail

**GEST**<sub>05</sub>  
  
VOTRE PARTENAIRE  
SANTÉ TRAVAIL

Votre métier vous expose à divers risques professionnels. Il est important de connaître ces risques pour bien vous protéger et préserver votre santé.

## VOUS SOULEVEZ DES CHARGES LOURDES ET ADOPTEZ DES POSTURES CONTRAIGNANTES (À GENOUX OU DANS DES ESPACES RESTREINTS, BRAS SURÉLEVÉS, EN EXTENSION...).

**Vous êtes exposés à des risques de blessures (dorsalgies, lombalgies...) de maladies professionnelles (Troubles Musculo-Squelettiques - TMS).**

### PRÉVENTION



Les affections péri-articulaires représentent la première cause de déclaration de maladies professionnelles dans le secteur du BTP.

- Limiter les manutentions manuelles en utilisant des aides à la manutention adaptées à la charge et à la tâche : transpalettes, diables, chariots élévateurs, lève chauffe-eau, ...
- Approvisionner les matériaux à proximité du poste de travail,
- Privilégier l'utilisation d'un outillage léger et ergonomique,
- Travailler à la bonne hauteur (établis portatifs, escabeaux ...), alterner les tâches et les postures,
- Pour la position à genoux prolongée, utiliser des tapis, porter des pantalons munis de protections, des genouillères,...
- Utiliser des équipements de protection individuelle adaptés (gants, chaussures et tenue de travail. ..),
- Veiller à bien s'hydrater tout au long de la journée.



## VOUS SOUDEZ, PERCEZ DES MATERIAUX DIVERS, RAMONEZ, ...

**Vous êtes exposés aux fumées de soudage, à l'amiante, au plomb, aux suies de ramonage et aux poussières contenant de la silice (risque d'affections respiratoires et de cancers, ...).**

Les fumées et particules de soudage sont cancérigènes. L'amiante peut se rencontrer dans les bâtiments anciens (les calorifugeages de tuyaux, les appareils ou les joints de porte de chaudière, les brûleurs, les vannes ou les fibrociments de toiture, ...). Le béton, la faïence ... contiennent de la silice.

## PRÉVENTION

- Isoler les postes de soudage des autres postes de travail, utiliser des systèmes d'aspiration des fumées et utiliser des masques spécifiques (cartouches de filtration des gaz, ventilation assistée, ...),
- S'assurer de l'absence de matériaux amiantés, suivre une formation sous-section 4 destinée aux opérateurs,
- Porter des protections adaptées : masque anti-poussières avec filtre P3 (pour les poussières fines de perçage) ou masque à cartouches adaptées (pour les suies, le plomb, ...),
- Si possible, travailler à l'humide pour les opérations de perçage, sciage,
- Respecter les règles d'hygiène : ne pas manger, boire ou fumer sur le chantier. Se laver les mains, ...

## VOUS UTILISEZ DES DECAPANTS, COLLES, MASTICS, PEINTURES, SOLVANTS, PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX, DE DÉBOUCHAGE, DE DÉTARTRAGE, DE NETTOYAGE, ...

**Vous êtes exposés au risque chimique.**

### PRÉVENTION



- Ventiler les espaces de travail où sont employés les produits chimiques,
- Veiller à bien étiqueter les récipients après reconditionnement d'un produit,
- Respecter le mode d'emploi et les conseils donnés sur les étiquettes, consulter les Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits employés,
- Utiliser les équipements de protection individuelle appropriés (gants, lunettes, masque à cartouches filtrantes ...) lors de l'exposition aux produits chimiques,
- Respecter les consignes de stockage des produits chimiques (acide/base, inflammabilité, ...) et les ranger dans un local séparé et ventilé.



Toxicité aiguë



Dangers pour la santé



Inflammable



Corrosif

## VOUS VOUS DEPLACEZ EN ATELIER OU SUR CHANTIER, VOUS RANGEZ DU MATÉRIEL EN HAUTEUR OU TRAVAILLEZ EN HAUTEUR.

**Vous êtes exposés aux glissades, chutes de plain-pied et de hauteur.**

### PRÉVENTION



- Maintenir les voies de circulation propres et dégagées, organiser les espaces de stockage,
- Porter des chaussures de sécurité en bon état,
- Sécuriser les accès en hauteur : escabeaux en bon état, échelles et échafaudages sécurisés,
- Suivre une formation au travail en hauteur sur les échafaudages, à l'utilisation du harnais, ...

## VOUS UTILISEZ DES MACHINES ET OUTILS (PERFORATEUR, PERCEUSE, DISQUEUSE,...)

**Vous êtes exposés aux risques de blessure, coupure, projections de particules, ...**

### PRÉVENTION

- Vérifier régulièrement le bon état du matériel et des machines,
- Privilégier l'utilisation de machines et outils munis de protections collectives (arrêts automatiques, carter de protection...),
- Porter des équipements de protection individuelle adaptés (lunettes, gants ...),
- Respecter les consignes de sécurité et ne pas modifier les machines.

**Vous êtes exposés au bruit.**

L'exposition à des niveaux de bruit élevés peut provoquer des atteintes de l'audition réversibles (fatigue auditive, ...) ou définitives (baisse de l'acuité, surdité, ...) dépistées par l'audiogramme. Le bruit est aussi un facteur de fatigue et de baisse de la vigilance.

### PRÉVENTION

- Connaître les niveaux de bruit et leurs effets sur la santé,
- Porter des protections auditives (casque, arceaux ou bouchons d'oreilles ...) même pour des interventions de courte durée.

**Vous êtes exposés aux vibrations transmises aux mains et aux bras (utilisation de machines portatives).**

### PRÉVENTION

- Utiliser du matériel avec un équipement réduisant la transmission des vibrations,
- Alterner les tâches.

**Vous êtes exposés au risque d'électrisation ou d'électrocution.**

### PRÉVENTION

- Vérifier régulièrement le bon état du matériel, des machines et des branchements,
- Travailler dans un environnement sec lors de l'utilisation d'outils électriques et débrancher les appareils par la prise (ne pas tirer sur le fil).
- Disposer de l'habilitation électrique adaptée au travail réalisé,
- Signaler toute situation dangereuse (câble abimé, ...).